

Publié le 19 août 2012 à 05h00 | Mis à jour le 19 août 2012 à 05h00

Une église pleine d'énergie terrestre... et céleste



Le clocher de l'ex-église de Saint-Marcellin.
Collaboration spéciale Carl Thériault

Carl Thériault, collaboration spéciale

Le Soleil

(Rimouski) Une ex-église transformée en centre de production d'énergie renouvelable. Tel est le projet plutôt original du conseil municipal de Saint-Marcellin, une municipalité de 350 habitants dans le haut pays de Rimouski.

Le bâtiment capterait la chaleur du sol (géothermie), celle du soleil avec son toit et son clocher tapissés de panneaux solaires, et celle du vent grâce à un pilier installé sur le parvis de l'église. Ce pilier se prolongerait à l'intérieur du clocher pour qu'on puisse y installer une éolienne verticale, un principe différent de celui des installations des parcs éoliens.

«Cette énergie serait redistribuée

dans nos quatre édifices municipaux et les surplus, vendus à Hydro-Québec. Il y a aussi l'idée d'en faire une attraction touristique avec notre Feste médiévale», dit le maire de Saint-Marcellin, Sarto Roy, professeur à la retraite de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Le projet d'un demi-million de dollars serait financé par le retour de la taxe d'accise sur l'essence et le fonds des municipalités dévitalisées, puis environ 10 % par la municipalité. La cession de l'édifice par le diocèse de Rimouski devrait se concrétiser à court terme. Ce centre de production énergétique pourrait être réalisé d'ici deux ans.